

VOUS ETES PERSONNEL DE L'EDUCATION NATIONALE

TROUVER UN LOGEMENT

Vous êtes affecté (e) dans le département du Val-de-Marne.

Vous pouvez faire des demandes de logement directement sur :

I - Le contingent réservé aux fonctionnaires dans le parc HLM :

Cette procédure permet de proposer votre candidature à un bailleur pour un logement situé uniquement sur le Val-de-Marne.

Télécharger l'imprimé CERFA 14069*01 « demande de logement social » sur www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr. Le remplir et joindre les photocopies suivantes :

- avis d'imposition N-1 et N-2 des futurs occupants du logement
- arrêté de nomination dans le Val-de-Marne pour les stagiaires et titulaires
- le contrat de recrutement de 12 mois minimum (ou les contrats des deux dernières années si contrats de 10 mois + 10 mois) pour les agents non titulaires

Transmettre le dossier complet à la DRIHL, en précisant bien « logements contingent fonctionnaires », 12/14 rue des archives 94011 CRETEIL CEDEX.

Un numéro unique régional vous sera délivré.

Votre dossier est valide un an.

Si vous souhaitez renouveler votre demande l'année suivante, suivez la même procédure mais indiquez bien le numéro unique régional déjà attribué.

Permanence téléphonique logements : lundi, mardi et jeudi de 9 h à 12 h au 01 49 80 23 24.

II - La bourse aux logements des fonctionnaires franciliens :

Consulter le site www.srias.ile-de-france.gouv.fr et lire attentivement la procédure qui concerne les personnels de l'académie de CRETEIL. Il est nécessaire :

- 1) d'avoir obtenu le numéro unique régional d'enregistrement en faisant une demande de logement social (imprimé CERFA 14069*01)
- 2) d'aller sur le site <http://logements.adc.education.fr> pour saisir le dossier d'inscription (ne pas tenir compte de la condition indiquée « réservé uniquement aux personnels affectés à Paris intra-muros »), joindre les justificatifs et envoyer le tout au service logement du rectorat de Paris –SAAS section logement, 94 av Gambetta 75984 PARIS CEDEX 20. Vous recevrez ensuite un courrier de validation dans un délai maximum de 2 mois.
- 3) à réception du courrier de validation, vous pouvez consulter les offres de logements vacants étiquetés « CIAS » ou « SRIAS » sur www.srias.ile-de-France.gouv.fr
Vous pouvez demander n'importe quel département.
- 4) posez ensuite votre candidature pour le logement repéré (en joignant bien toutes les références du logement) par mail, au service dont les coordonnées figurent sur le courrier de validation.

III - Le parc privé :

www.immofonctionnaires.com

www.pap.fr

www.jeunesetlogement.fr (lié à la MAIF)

www.seloger.com

(liste non exhaustive)

IV - Les logements temporaires pour étudiants et jeunes actifs :

Organisme	Localisation sur le 94	Procédure	Observations
AKERYS	Orly Villeneuve-Saint-Georges	www.akerys.immobilier.com	ex de T1 à Orly 551€
ALJT	Cachan Chevilly-la-Rue Creteil Villeneuve-Saint-Georges Vitry + Paris	www.aljt.com demande de logement disponibilités sur le site	Jeunes actifs 18 à 29 ans ou 26 à 31 ans inclus sans enfant à charge studios
groupe ARPEJ	Alfortville, Bonneuil Cachan, Charenton Ivry, Le Kremlin-Bicetre Villejuif	www.university.fr disponibilités sur le site	Etudiants et jeunes actifs ex de studio à Bonneuil 496€
LES ESTUDINES	Vincennes Vitry + Paris	www.estudines.com pré-réservation la gestionnaire envoie un dossier + demande de justificatifs	Priorité aux étudiants mais accepte les jeunes actifs (- 30 ans) studio
LAMY résidences Studéa	Maisons-Alfort + Paris	www.lamy-residences.fr Appeler le 0820 830 820 pour demander le dossier disponibilités en cliquant sur la résidence	Etudiants et Jeunes 1er emploi studios ou T1/ 630€ à 700€
Résidence de service Le relais de Thiais	Thiais	www.residences-de-services.com centrale réservation 01 53 23 83 30 Sur Thiais : Noëlla Boudard 01 41 73 38 38	Pour les agents des fonctions publiques studios équipés loyer à partir de 651€ caution 651€ frais dossier environ 120€
Résidences Parme Convention SRIAS n°partenaire KM0912	Ivry Villejuif Villeneuve-Saint-Georges + Paris	www.residencesparme.fr disponibilités en cliquant sur la résidence demande en ligne : statut tiers conventionné	Chambres avec sanitaires collectifs ou studios contacter le 01 55 26 17 64 ou les résidences
Résidences meublées AGELOH - La poste Convention SRIAS n°partenaire 45974	Sur Paris 12è, 14è et 15ème	contacter Madame Bureau au 01 45 03 94 11 ou Monsieur Bonneau au 01 45 03 94 01	Chambres ou studios (toilettes sur le palier)
STUDELITES	Ivry Saint-Maurice	www.studelites.com choisir la résidence réserver en ligne puis sur www.adele.org disponibilités et location en ligne	Etudiants et résidences locatives avec services
STUDI ' HOME	Choisy-le-Roi	www.studihome.com	Studette équipée 2 à 5 mois : 815€ 12 mois : 570€

Si besoin, votre interlocuteur « logement » sur le Val-de-Marne est à l'inspection académique
helen.thourault@ac-creteil.fr ou 01 45 17 62 05

LES AIDES A L'INSTALLATION

Vous arrivez de province ?

Vous venez de signer un bail de location (ou allez en signer un) ?

Vous souhaitez accéder à la propriété ?

Pour faciliter votre installation, différentes aides existent. Consultez le site de l'académie de CRETEIL : www.ac-creteil.fr / ressources humaines / aide sociale